

Objectifs :

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP 3 ou IGH 3 ou d'une qualification SSIAP 3 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois d'obtenir ou renouveler la qualification SSIAP 3.

Public concerné et prérequis :

Titulaires d'une qualification ERP 3 ou IGH 3 ou d'une qualification SSIAP 3 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois d'obtenir ou renouveler la qualification SSIAP 3.

Qualification des intervenants :

Formateurs agréés

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation (extinction de feux réels) Support PowerPoint Formateurs qualifiés et compétents

Durée, effectifs :

35 heures. 12 stagiaires.

Programme détaillé :

Document administratif
Connaître et mettre à jour les documents administratifs
Commissions de sécurité
Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité
Réglementation
Évolution des textes réglementaires
Notions de droits civil et pénal
Les codes civil et pénal
Fonction maintenance
Les contrats de maintenance des installations de sécurité
Étude de cas
Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant
L'accessibilité des personnes handicapées
Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application
Analyse des risques
Identifier les situations de risques de déclenchement d'incendies et

Nos équipes A2S au 04 99 13 32 99 ou par @ : a2s.contact@assiap.fr



[a2s_formation](https://www.instagram.com/a2s_formation)



A2S Formation



www.assiap.fr



A2S - 174 Route de Baillargues - ZA La Louvade 34130 Mauguio
Tél. 04 99 13 32 99 – a2s.contact@assiap.fr - NAF 8559A – N° UAI CFA 0342510U
SARL au capital de 15245 € – RCS B 401 653 092 – SIRET 40165309200098
N° de déclaration d'activités 91 34 06703 34. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état
Autorisation d'exercice CNAPS FOR-034-2026-10-22-20210587260

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

d'accidents corporels

Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Moyens de secoursÉvolution des textes réglementaires

Organisation d'un service de sécurité incendieGestion du personnel et des moyens du service

Modalités d'évaluation des acquis :

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Sanction visée :

SSIAP 3

Nos équipes A2S au 04 99 13 32 99 ou par @ : a2s.contact@assiap.fr



[a2s_formation](https://www.instagram.com/a2s_formation)



A2S Formation



www.assiap.fr



A2S - 174 Route de Baillargues - ZA La Louvade 34130 Mauguio
Tél. 04 99 13 32 99 – a2s.contact@assiap.fr - NAF 8559A – N° UAI CFA 0342510U
SARL au capital de 15245 € – RCS B 401 653 092 – SIRET 40165309200098
N° de déclaration d'activités 91 34 06703 34. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état
Autorisation d'exercice CNAPS FOR-034-2026-10-22-20210587260

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.